

# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

La lutte anti-raciste

## A L'ÉPREUVE DES FAITS

Assises nationales  
contre le racisme  
16-17-18 mars 1984  
Maison de l'Unesco Paris  
Renseignements :  
89, rue Oberkampf  
75011 Paris  
Tel. (1) 806 88 00

Vivre ensemble  
avec nos différences  
16-17-18 mars 1984  
Maison de l'Unesco Paris  
Renseignements :  
89, rue Oberkampf  
75011 Paris  
Tel. (1) 806 88 00

Belkacem plastiqué  
à Ménilmontant

Assises Nationales contre le racisme

# la Semaine

de l'émigration

Commission  
paritaire n° 84700

■ **Organe de l'Amicale  
des Algériens en Europe**  
Hebdomadaire

■ **Directeur de la  
publication**  
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administration**  
3, rue Joseph Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
CCP : 22 632 27 Paris

■ **Bureau d'Alger**  
Centre d'information  
de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont  
payables à la commande  
sur la base des tarifs  
indiqués ci-dessous,  
et libellés exclusivement  
en Dinars algériens,  
ou Francs français,

■ **Algérie :**  
Un an : 115 DA  
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**  
Un an : 190 ff  
Six mois : 100 ff

Une réduction de 50 % est  
consentie, sur les abonne-  
ments, aux jeunes de moins de  
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement  
d'adresse, nous prions  
nos abonnés de nous  
informer une semaine  
à l'avance, en nous joignant  
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à  
notre rédaction, ne peuvent  
être réclamés par leur  
expéditeur. Leur envoi  
implique l'accord de  
l'auteur pour leur  
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

## SOMMAIRE

N° 77 du 14 mars 1984

■ **LES ASSISES NATIONALES CONTRE LE  
RACISME**  
A l'épreuve des faits  
(P. 4 à 6)

■ **ATTENTAT CONTRE UN CAFE TENU PAR  
UN ALGERIEN**  
Vive protestation de l'Amicale  
(P. 7)

### EDITORIAL

- La nature politique du racisme en France ..... 3

### EMIGRATION

- L'immigration et le droit ..... 8
- L'émigration africaine et la crise ..... 8
- Programme de la confrontation sur les étrangers en Europe ..... 8
- Inscriptions universitaires au pays : les efforts du MERS ..... 9
- La vie des régions ..... 12

### ACTUALITE

- L'actualité de la semaine ..... 10-11

### MAGAZINE

- Immigration et école ..... 13
- Livre : « Comment l'Islam a découvert l'Europe » ..... 14
- Peinture, exposition, ballet, cinéma ..... 15

### SPORTS

- Coupe d'Afrique des Nations : l'Algérie qualifiée pour les demi-finales... 16



## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*) .....

par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*)

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph  
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-  
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## La nature politique du racisme en France

**L**E 21 mars est célébrée la journée internationale de la lutte contre le racisme. Une journée par an pour combattre un tel fléau c'est bien peu. Sans méconnaître la valeur symbolique du principe, il faut souligner que la lutte contre le racisme doit être de tous les jours.

Cela est vrai partout dans le monde — et pour tous les combats pour faire valoir les Droits de l'Homme. Cela est vrai tout particulièrement en France où, depuis les élections municipales de mars 1983, le racisme a pris une tournure tout à fait dangereuse.

Il faut dire que depuis un an, en France plus que dans tout autre pays d'Europe, le racisme a revêtu un caractère politique que depuis longtemps on s'était difficilement évertué à dissimuler et à nier.

Cette dimension politique du racisme remonte loin dans le temps et, au moins jusqu'à la période coloniale. On en retrouve l'expression à diverses autres étapes, à mesure que se radicalisent les affrontements entre ceux qui veulent dominer et ceux qui refusent de se laisser dominer. On citera l'exemple de la guerre d'Algérie, ou encore de ce que l'on a appelé « La guerre du pétrole ».

Bien entendu les régimes en place n'ont jamais voulu reconnaître au racisme un caractère politique s'efforçant de le circonscrire à des considérations purement sociales... Force pourtant leur a été d'en reconnaître l'existence. Et la loi anti-raciste promulguée en juillet 1972 en France en apporte la confirmation.

On ne prendrait pas de telles dispositions législatives dans un pays où le racisme ne serait pas une menace réelle, et encore moins là où il n'existerait pas. La lecture d'autres textes juridiques laisse apparaître, malgré les dénégations et les précautions prises, l'institutionnalisation du racisme. On citera pour mémoire la tristement célèbre loi dite « sécurité-liberté », qui discriminait franchement — et discrimine sous une autre appellation aujourd'hui encore — les étrangers en France, les immigrés tout particulièrement.

**L**A règle juridique étant l'expression de la volonté du pouvoir politique, comment méconnaître dès lors le caractère politique du racisme en France ? De multiples dispositions législatives et réglementaires permettent d'étayer aisément cette thèse.

Un autre facteur et non des moindres, vient renforcer cette constatation. Il s'agit de l'utilisation, à des fins essentiellement politiques, du thème de l'immigration et du racisme à l'occasion des élections municipales en France depuis mars 1983.

**L**ES succès électoraux incontestables remportés par l'extrême droite, qui a bâti sa campagne sur ce thème, ont mis au grand jour le caractère politique du racisme. Les partis politiques « traditionnels » ont bien retenu la leçon. A droite comme à gauche, ce facteur, qui s'est avéré puissamment mobilisateur et efficient, est désormais pris en compte. Le clivage habituel gauche-droite, s'en est trouvé lui-même rompu...

Nul ne peut nier désormais le danger considérable que représente le racisme en France. On ne peut plus le traiter comme un fait marginal plus ou moins justifié par des considérations sociales ou économiques conjoncturelles.

C'est, bel et bien, une réalité politique dont les effets apparaissent au plan français bien sûr, mais qui a, aussi, d'importantes répercussions sur les relations de la France avec d'autres nations, au moins celles des pays d'origine de l'immigration.

La question est de savoir, aujourd'hui, si cette volonté politique peut être inversée et mise au service de l'anti-racisme. Il faudrait pour cela des lois et des règlements encore, bien sûr ; et aussi une police et une justice qui les fasse respecter et appliquer. Il faudrait aussi, et surtout, des campagnes d'explication — on dirait plutôt, de rééducation — et d'information.

**L** faudrait enfin, et avant tout, battre le rappel des anti-racistes, les mobiliser, les regrouper, jusqu'à ce que leur force face contre-poids à celle des racistes avant de la neutraliser. Ainsi s'exprimerait, enfin, une volonté populaire anti-raciste tant attendue pour fonder et soutenir une politique de même nom.

C'est ainsi seulement que la France, patrie des Droits de l'Homme et du citoyen, pourrait échapper au déviationnisme raciste qui l'emporte déjà. Le problème est posé. Le pouvoir de gauche aura-t-il la capacité — et la volonté — de le résoudre ? Il en est temps.

## LES ASSISES NATIONALES CONTRE LE RACISME

# Il est temps que les anti-racistes se mobilisent

*Habib Grimzi assassiné dans un train et déféstré ; Belkacem, le cafetier bien tranquille de Ménilmontant, plastiqué ; un étudiant maghrébin sans histoires contraint de subir une nuit durant les sévices barbares de policiers dans le commissariat du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; des employés d'un poste du 20<sup>e</sup> arrondissement, toujours à Paris, qui refusent de prendre un télégramme à destination de l'Algérie ; des fonctionnaires qui rechignent à s'occuper des Maghrébins ; des propriétaires d'appartement qui s'aperçoivent subitement que le logement qu'ils proposaient est loué, quand ils se rendent compte qu'ils ont affaire à un Maghrébin ou à un Africain noir ; un employé (algérien) d'un grand entrepôt des environs de Paris souvent agressé verbalement par des clients qui l'accusent d'occuper un emploi à la place d'un Français ; des juges qui relaxent des auteurs d'agressions racistes, mais condamnent lourdement des étrangers sur lesquels, souvent, ne pèsent pas de charges...*

Qu'on l'appelle racisme ou xénophobie, la haine de l'Africain, en général, et, en particulier, du Maghrébin — surtout de l'Algérien — est maintenant bien ancrée dans l'inconscient, sinon dans le conscient, de la population française. Elle s'est banalisée, presque normalisée. Tout se passe comme si la fragile barrière morale que les Français s'étaient forgée après les atrocités nazis de la deuxième guerre mondiale, avait sauté. Pendant longtemps, on n'osait pas se dire raciste (« Je ne suis pas raciste, vous savez... J'ai des amis noirs » ou arabes...). Quand on l'était, on le cachait. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit : il est presque de bon ton de se dire raciste. On en tire fierté. Le Maghrébin a remplacé le « boche ».

Meurtrier et violent ou feutré et insidieux, la haine des Maghrébins, de nous, fait partie intégrante de notre environnement quotidien.

Certes tous les Français ne sont pas des racistes déchaînés. La preuve ? La marche pour l'égalité et contre le racisme ou certaines émissions de télévision. Notamment celle de Jean-Louis Guillebaud présentée par Yves Montand. La séquence où l'on voit les conséquences, pour l'économie française, d'un départ massif des travailleurs immigrés est particulièrement percutante.

Mais, aujourd'hui, le camp des anti-racistes, plus exactement des Français qui réfléchissent, est en position défensive parce que de jour en jour plus réduit. Il faut malheureusement constater que, après une dizaine d'années d'incu-

bation (1972-1982), l'épidémie se répand comme un raz-de-marée et touche de plus en plus de gens dans tous les milieux.

Une conséquence de la crise économique ? Certes, on ne peut nier que celle-ci y est pour quelque chose. La peur du chômage, les incertitudes devant l'avenir et la rupture des équilibres anciens entraînent, chez une grande partie de la population, un réflexe de rejet des autres, de ceux qui sont différents, et réveillent toutes les craintes, les fantasmes et les stéréotypes négatifs que la période de vaches grasses des années soixante avait estompés.

Une réaction presque classique dans les sociétés de consommation occidentale. Particulièrement dans la société française qui a toujours eu besoin d'avoir ses « têtes de turcs ». On l'a déjà vu pendant la grande crise des années trente lorsque, sous la pression de la population et de certains milieux politiques, les autorités françaises avaient tout fait pour renvoyer chez eux les étrangers, Espagnols, Italiens et, surtout, Maghrébins que, quelques années auparavant, on avait pratiquement contraint à venir travailler en France.

Mais voir dans la crise la seule et unique cause du racisme qui sévit actuellement, c'est faire preuve de courte vue ou alors vouloir à toute force cacher la forêt derrière un arbre. La crise n'est qu'un instrument. Le racisme est d'abord d'essence politique, et ses principaux moteurs sont le discours politique et la teneur des articles de certains journaux.

Il ne faut en effet pas oublier

que, concernant les Maghrébins, le mépris du colonisateur envers les colonisés, n'a laissé la place à la haine viscérale qu'à partir de 1955-1956, lorsque la presse s'était évertuée à présenter les combattants nationalistes algériens et, par extension, tous les Algériens comme des tueurs sanguinaires. La création de cette image de l'Algérien avec le couteau entre les dents procédait d'une volonté politique délibérée qui faisait partie de l'arsenal de moyens répressifs qu'avaient adopté les gouvernements de l'époque et le lobby ultra pour briser la guerre de libération algérienne.

A partir de 1972, sous la présidence de Georges Pompidou, le gouvernement français usa de nouveau de la même technique : une campagne de presse de très grande ampleur fut lancée contre les Algériens. Il s'agissait encore d'une volonté politique délibérée : faire revenir notre pays sur sa décision de nationaliser les hydrocarbures.

Cette campagne eut un effet terrible : elle donna une vigueur nouvelle à la haine latente des Algériens qui n'était jusque là qu'entretenue par les nostalgiques de l'Algérie française et les rebuts de l'OAS.

A partir de 1974, les partis de droite relayèrent le gouvernement d'une manière de plus en plus systématique, pour dénoncer l'immigration maghrébine. Giscard d'Estaing, Chirac, Bonnet... tous les ténors de la politique française, à quelques rares exceptions près, ont, à un moment ou un autre, rendu l'immigration africaine noire et maghrébine de tous les crimes. D'abord mezzo-voce. Puis de plus en plus explicitement. Dès 1976, des hommes politiques de la majorité d'alors n'hésitaient plus à lancer sans ambages un slogan qui, depuis, a fait fortune : un million d'immigrés = un million de chômeurs.

Pour ces politiciens, il ne s'agissait plus de régler des comptes avec les pays d'origine de ces immigrés (pays d'origine qu'ils courtisaient d'ailleurs avec assiduité pour décrocher des contrats), mais d'un argument de politique intérieure.

A partir du 10 mai 1981, ils jetèrent bas le masque : faute d'autre programme pour combattre la gauche triomphante, la droite fit feu de tout bois contre ces immigrés maghrébins présentés, dans une belle unanimité,

comme les responsables de l'insécurité, l'arme principale de l'opposition contre la majorité.

Les innombrables déclarations des ténors du monde politique et le matraquage d'une grande partie de la presse ont eu des effets immédiats sur une population déjà travaillée en profondeur depuis une dizaine d'années. C'est ainsi qu'on verra les meurtriers de Habib Grimzi plastronner devant les caméras de télévision. C'est ainsi que l'un d'entre eux d'étonnera d'être inculpé : « Ce n'était qu'un Arabe... »

C'est vrai que ce qui n'est pas défendu, ne peut être que permis. C'est vrai également qu'une âme simple ne peut que s'étonner de se voir poursuivie alors que des hommes politiques se voient ouvertes toutes grandes les antennes et les colonnes des journaux pour inciter la population à la haine contre les immigrés. Et pas n'importe quels hommes politiques : tous ceux de l'establishment, y compris ceux de gauche, car celle-ci a, malheureusement, cru bon d'emboîter le pas à la droite dans ce domaine.

C'est ainsi, enfin, qu'on voit le Front national faire une percée foudroyante. Dans l'absolu, Le Pen n'est qu'une baudruche. Mais il a su tirer du feu les marrons que les partis politiques traditionnels y avaient mis. Beau retournement de situation. Un pied de nez qui n'a sans doute pas été apprécié. Il n'empêche qu'aujourd'hui, le Front national enlève des voix à tous les partis sur un seul thème : la lutte contre l'immigration. Il n'empêche aussi qu'aucune poursuite n'a été engagée contre lui pour racisme et appel à la haine raciale.

Allez, après cela, empêcher des policiers de tabasser des Maghrébins ou le club Charles Martel de poser des bombes. Ils ne risquent plus ni réprobation (au contraire), ni sanctions.

Il était temps que les anti-racistes se mobilisent. C'est pourquoi l'initiative de tenir des assises nationales contre le racisme est à saluer. L'Amicale des Algériens en Europe est partie prenante. Il reste à espérer que ces assises qui se tiendront les 17 et 18 mars prochains à la Maison de l'UNESCO, agissent comme un révélateur sur la conscience des Français.

A. MA.



## L'Amicale participe aux assises contre le racisme à Marseille

Les permanents et les jeunes de la région du Sud ont participé aux assises du M.R.A.P., qui se sont tenues à la Maison des Etrangers, le 3 mars 1984, de 10 à 18 h.

Ces assises publiques contre le racisme ont vu la participation de plusieurs associations, partis politiques et syndicats. Cinq thèmes de réflexion étaient proposés :

- \* Habitat et conditions de vie ;
- \* Ecole et éducation ;

- \* Entreprise, travail, chômage, formation professionnelle ;
- \* Rôle des médias ;
- \* Participation à la vie publique et droits civiques.

Les responsables de l'Amicale ont animé trois commissions : rôle des médias ; école et éducation ; habitat et conditions de vie.

Plusieurs propositions ont été retenues. Le M.R.A.P. ainsi que certaines Associations ont ainsi

tenu à se solidariser avec l'Amicale pour que celle-ci obtienne :

— le droit d'émettre.  
— Une campagne d'affichage dénonçant l'information raciste et erronée de certains journaux de la région.

— L'Enseignement des cours d'arabe dans les écoles et la dénonciation des directeurs et directrices des écoles qui refuseraient l'instauration de ces cours.

L'inquiétude provoquée par la

montée du racisme et la poussée de l'extrême droite, les campagnes haineuses par voie d'affiches et de tracts, l'exploitation politique des difficultés communes à tous et à toutes sur la base d'arguments fallacieux, ont fait que les responsables et les jeunes de l'UNJA ont voulu prouver d'une manière directe et sans ambages leur volonté de dénoncer le racisme, qu'il vienne de droite, de gauche ou du centre.

### APPEL

*Vivre ensemble  
avec nos différences*

*Nous sommes inquiets de la montée du racisme désignant tout particulièrement les communautés immigrées à la vindicte publique. Faut-il rappeler la série de meurtres de l'été dernier, qui venaient à la suite de nombreux autres, les campagnes haineuses par voie d'affiches et de tracts, l'exploitation politique de difficultés communes à toutes et à tous sur la base d'arguments fallacieux.*

*Nous sommes convaincus qu'il n'existe d'autre issue, sinon l'affrontement violent et généralisé, que de vivre ensemble dans la connaissance et le respect mutuel de nos différences. La France au fil des siècles a su accueillir de nouveaux arrivants qui sont, aujourd'hui nos ancêtres, et au nom de la plus élémentaire justice, il doit en être de même aujourd'hui.*

*Nous rappelons à organiser des Assises contre le racisme sur le thème « Vivre ensemble avec nos différences ». Ces Assises, d'ici à mars prochain, réuniront successivement, aux niveaux local et national, des hommes et des femmes, des organisations et des familles de pensée de tous horizons, qui porteront témoignage et réfléchiront ensemble avec leur sensibilité propre et au travers de leurs expériences.*

*Ainsi, nous ferons en sorte tous ensemble que l'histoire de ce pays continue dans un pluralisme fécond, sous le signe des idéaux républicains.*

#### PREMIERS SIGNATAIRES DE L'APPEL POUR LES ASSISES NATIONALES

Jy AMADY, Association générale des travailleurs sénégalais en France (AGTSF). Gustave ANSART, député. Eduardo APARICIO, Fédération des Associations espagnoles émigrées en France (FAEEF). Pierre BAUBY. Jean-Michel BAYLET, député. Guy BEART, artiste. Simone de BEAUVOIR, écrivain. Zine-El-Abidine BENTABED, « Connaitre l'Islam ». Général Jacques de BOLLARDIERE. Gilbert BONNEMAISON, député. Claude BOURDET, journaliste. Pierre BOURDIEU, professeur. Jean BRIANE, député. Jacques CHABAN-DELMAS, député-maire de Bordeaux. Yves CHAUSSIGNAND, syndicaliste. Saïd CHERGUI, Amicale des Algériens en Europe. Jean-Pierre CHEVALIER, CNIN-Etudes Tsiganes. Marie-José et Paul-Henry CHOMBART de LAUWE, chercheurs. C. COSTA-GAVRAS, cinéaste. André COSTES, prêtre, Commission épiscopale des migrants. Mejid DABOUSSI Amar, « Sans frontières ». Jean DANIEL, journaliste. Albert DAUM, enseignant, syndicaliste. Georges DAVEZAC, Ligue française de l'enseignement et éducation permanente. Jacques DELAPORTE, évêque, Commission épiscopale des migrants. Christian DELORME, prêtre. Bernard DEROSIER, Fédération nationale Léo-Lagrange. Geneviève DOMENACH-CHICH, Fédération nationale Léo-Lagrange. Michel ECHAUBARD, Ligue des Droits de l'Homme. Pierre EMMANUEL, de l'Académie française. Claire ETCHERELLI, écrivain. Tewfik FARES, réalisateur de télévision. Philippe FARINE, conseiller de Paris. Michel de la FOURNIERE, conseiller général. Jean-Paul FUCHS, député Joannes GALLAND, syndicaliste. Jacques GALTIER, pasteur, Fédération protestante de France. Diamantino GALVAO, Association des originaires du Portugal (AOP). Françoise GASPARD, député, Gérard GAUME, syndicaliste. Pierre GERY, Cimade. Roger GICQUEL, journaliste. Jean-Pierre GOURMELON, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV). F. GREMOND, Inter-service migrants. François GREMY, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Roger HANIN, acteur. Guy HERBULOT, évêque de Corbeil. Jean-François HORY, député. Marcel HOUEL, député-maire de Vénissieux. Georges HOURDIN, journaliste. Albert JACQUARD, généticien. Adil JAZOULI, Comité pour le développement des droits civiques des immigrés. Jean-Paul JEAN, syndicaliste. Pierre JOXE, député. Joseph KITICKI-KOUAMBA, Fédération des travailleurs africains en France (FETAF). Alain KRIVINE. André LAJOINIE, député. Bernard LANGLOIS, journaliste. Georges LAZZARINO, adjoint au maire de Marseille. Charles LEDERMAN, sénateur. Marie LEJEUNE, Hommes et migrations. Gérard LEMAN, *Pax Christi*. Albert LEVY, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Jean-Pierre LUCAS, Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Gérard LYON-CAEN, professeur de droit. Alain MAHE, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Jean MAIRE, Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP). Henri MALBERG, conseiller de Paris. Jacqueline MARCHAND, Union rationaliste. Bruno LE MASSON, Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés (FNMIP). Jean-Luc MATHIEU, Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT). Jacques MAURY, pasteur, Fédération protestante de France. Albert MEMMI, écrivain. Samia MESSAOUDI, Radio-Beur. Théodore MONOD, membre de l'Institut. René MOUSTARD, Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Madame NOEMA, Fédération internationale des femmes d'outre-mer (FIFOM). Robert PASTUGLIA, Association pour l'enseignement du français aux travailleurs immigrés (AEFTI). José PENTOSCROPE, Centre d'information, de formation, d'insertion, réinsertion, recherche et développement pour les originaires d'outre-mer (CIFORDOM). Antonio PEROTTI, Centre d'information et d'études des migrations (CIEM). Gilles PERRAULT, écrivain. Rodolphe PESCE, député. Louis PETTITI, avocat. Michel PICCOLI, comédien. René PIQUET, député européen. Paul POLI, Ligue française de l'enseignement et l'éducation permanente. Abdelkader RAHMANI, collège international du tiers-monde. Madeleine REBERIOUX, historienne. Dominique RIVIERE, Fédération des associations réunionnaises. Rassemblement de l'émigration réunionnais (FAR-RER). Jules ROY, écrivain. Georges SARRE, député Yves SAUDMONT, maire de Nanterre. Catherine SAUVAGE, chanteuse. Frank SURESCLAT, sénateur. Olivier STIRN, député-maire de Vire. Pierre SUDREAU, maire de Blois. Pierre TOULAT, prêtre. Joseph TRILLES, Fédération nationale des foyers ruraux. Victor VASARELY, plasticien. Claude VILLERS, producteur radio. Marcel VIOT, Confédération syndicale des familles (CSF), Gérard de Wangen, France terre d'asile. Georges WOLINSKI, dessinateur, Joseph WRESINSKI, ATD quart-monde. Bernard ZEHRFUSS, architecte, membre de l'Institut. Adrien ZELLER, député. Abdallah ZNIBER, Association des travailleurs marocains en France (ATMF).

# Emigration

ATTENTAT CONTRE UN CAFE TENU  
PAR UN ALGERIEN

## Vive protestation de l'Amicale

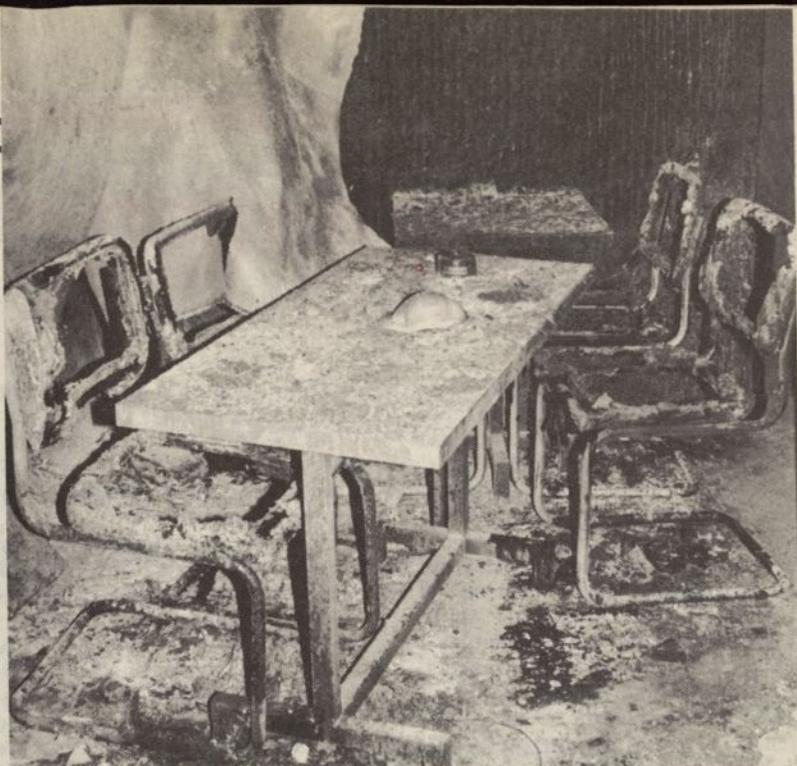
Une bombe placée dans une mallette a explosé mercredi 7 mars 1984 vers 23 h dans un café à Paris, « La Pétanque » 40, rue Etienne Dolet dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, appartenant à un ressortissant algérien, M. Belkacem Ahmed, faisant quatre blessés, dont deux grièvement brûlés.

Cet attentat contre le café algérien a été revendiqué par le groupe d'extrême droite « Le Club Charles Martel ».

Selon les premiers témoignages, un jeune homme « de type européen », approximativement 25 ans, cheveux longs, moustache, jean et veste à carreaux, est entré dans le café, une mallette marron à la main, a commandé une consommation, puis a quitté le café, laissant en évidence sa valise. Cinq minutes après, un client, à la demande du gérant intrigué, soulevait la mallette et celle-ci explosait. Une bombe incendiaire, munie de billes de terre a sauté, mettant le

feu à tout le café et faisant quatre blessés, dont deux de nationalité algérienne, le gérant M. Belkacem Ahmed et M. Ali Djafal. Les deux autres blessés sont un français et un tunisien.

A la suite de cet attentat revendiqué par le « Club Charles Martel », contre ce café appartenant à un ressortissant algérien et fréquenté par une clientèle maghrébine, l'Amicale des Algériens en Europe a aussitôt réagi en élevant



Maamar Boukerrou

une vive protestation contre la multiplication des agressions racistes visant plus particulièrement la communauté algérienne en France.

Cette agression, déclare l'A.A.E., « s'ajoute à la longue série d'actes racistes commis ces dernières années contre les travailleurs maghrébins et en particulier contre les algériens ». Elle estime que « ces actes criminels sont le fait des mêmes milieux qui manipulent les groupuscules d'extrême droite ». Pour l'A.A.E., il n'est pas « surprenant » en effet « que cette opération qui visait manifestement à attenter à la vie de paisibles immigrés soit revendiquée par le groupe Charles Martel qui s'est tristement illustré depuis au

moins une dizaine d'années par des actes de violences et de meurtres à caractère raciste.

### CLIMAT DE XENOPHOBIE

L'A.A.E., qui demande que des mesures soient prises pour renforcer la lutte contre l'action de l'extrême droite, estime que les résultats des derniers scrutins électoraux, où l'extrême droite a opéré une percée, peuvent être interprétés comme un encouragement pour ces activités.

Elle-même victime dans le passé, à plusieurs reprises des agissements de ce groupe, l'A.A.E. demande solennellement aux pouvoirs publics d'agir avec toute la rigueur requise contre ces crimes qui se multiplient. Elle appelle également « l'ensemble des autres forces anti-racistes » en France « à développer leur combat pour enrayer la montée du racisme et de la xénophobie qui menacent la vie et les biens des communautés immigrées et qui mettent en danger les fondements même des valeurs universelles dans ce pays ».

D'autre part, le consul général d'Algérie à Paris, M. Abdelbaki, a pris contact avec les autorités françaises pour connaître l'identité des blessés et avoir des indications sur le déroulement de l'enquête. Il est à craindre que cet attentat ne constitue qu'un signe avant-coureur d'une action en cours contre les immigrés en général, favorisée par le climat créé par la multiplication des opérations inopinées de police et les articles de certains quotidiens.

Le groupe clandestin « Charles Martel » a déjà revendiqué un certain nombre d'attentats racistes depuis mars 1973, époque à laquelle des actions terroristes avaient été commises contre le consulat d'Algérie à Marseille.

Puis ce furent des attentats contre le consulat général d'Algérie à Paris en avril 1975, un foyer d'étudiant en avril 1980, le Consulat d'Algérie de la Seine-Saint-Denis à Aubervilliers en mai 1980, la Foire de Marseille en octobre 1983 où le stand algérien était visé, bref une dizaine d'explosions, dont les auteurs, jusqu'à présent, n'ont jamais été arrêtés...

C. H.

C.H.

## Le témoignage du propriétaire du café

C'est à l'intérieur de ce qu'il reste, après l'explosion de la bombe du café « La Pétanque » au 40, rue Etienne-Dolet, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, que nous avons recueilli, auprès du propriétaire de l'établissement M. Belkacem Ahmed, le témoignage de ce qui s'est passé le soir de l'attentat.

« Mercredi 7 mars, à 19 h, un homme d'environ vingt-cinq ans, bien habillé, cheveux bruns longs, avec moustache, portant des gants, manifestement français, est entré dans le café, portant un attaché-case de couleur bordeaux, une belle mallette de luxe de marque « cartier ». Il s'est assis, a commandé un apéritif. Il y avait pas mal de clients, la plupart français, car c'est le soir que j'ai plus de clients immigrés, Maghrébins ou autres.

Au bout de cinq minutes, l'individu est sorti tranquillement, laissant sa mallette, et est revenu après six minutes environ. Il s'est rassis à la même place au fond du café et a commandé une deuxième consommation.

Puis, il m'a demandé combien il me devait. Il m'a ensuite tendu deux pièces de 10 francs, les mains toujours gantées et il est reparti. Cela m'a intrigué sur le moment qu'il me tende la monnaie et qu'il consomme avec les gants toujours aux mains, puis je n'y ai plus pensé. A 22h 10, il est revenu,

s'est assis de nouveau, sa mallette toujours avec lui, a demandé une consommation. Je l'ai servi puis, je suis retourné derrière mon comptoir.

A ce moment, un autre client, un habitué, un Yougoslave, m'a commandé un sandwich et je suis passé dans la petite cuisine attenante au bar où j'ai commencé à préparer le sandwich. Un autre de mes clients habituels, Yougoslave aussi, m'a dit parlant de l'individu à la mallette : « Amed, il a filé et il a laissé sa mallette ». Sérieusement intrigué, je ne savais que faire durant 10 minutes. La mallette abandonnée m'inquiétait, je me suis penché sur elle sans la toucher et j'ai tenté d'écouter un bruit de mécanisme quelconque en approchant mon oreille. Rien. Aucun dé clic. A ce moment, un Français, un Algérien et un Tunisien, des habitués également, des gens du quartier, sont entrés et ont été jouer au « flipper » qui se trouve au fond du café. Plusieurs de mes clients se demandaient ce que cette mallette faisait là ; un des consommateurs, Habib, un Tunisien, l'a soulevée pour éventuellement la sortir sur le trottoir. C'est alors qu'elle a explosé ».

A la question concernant ce qu'il pensait de cet acte raciste, M. Belkacem Ahmed répond : « Mon café est un établissement bien tenu,

agréable, où se côtoient des clients maghrébins et français, mais ce sont ces derniers qui composent la majorité de ma clientèle. Cet attentat veut sans doute signifier aux Français de ne pas fréquenter un café tenu par un Algérien. Surtout une belle affaire tenue par un Algérien... Voilà ce que je pense. C'est un café tranquille, où il n'y a jamais eu d'histoires. J'ai tout le lycée de filles d'en face, au 31-33 de la rue, qui vient chez moi ainsi que leurs professeurs. Alors c'est vous dire, depuis deux ans que j'ai ouvert ce café, c'est une affaire saine. Mais tenue par un Algérien...

A mon avis, ce sont toutes ces déclarations, à la télé ou ailleurs, par des politiciens de l'extrême droite qui réveillent et encouragent le racisme... De toutes façons les habitants du quartier, Français, ont désapprouvé cet acte et m'ont soutenu. »

Et maintenant, que va faire M. Belkacem Ahmed ?

« Oh, vous savez, je vais faire réparer les dégâts, remettre à neuf et j'espère qu'il sera encore plus beau qu'avant, mon café. J'ai tous les habitués et les amis du quartier, maghrébins et français qui m'ont dit qu'ils attendaient la réouverture pour venir prendre un verre. Vous êtes aussi invités... ! »

C. H.

# « L'immigration et le droit »

par le professeur Miaille

L'« Immigration et le Droit », a été le thème d'une conférence donnée le 5 mars dernier par M. Michel Miaille, professeur agrégé de l'université de Montpellier (France) à l'institut national universitaire de Tizi-Ouzou, sur invitation du département de Droit et des sciences administratives. Il n'existe pas en France un statut régissant la condition des immigrés mais plutôt un statut des étrangers, devait souligner le Pr. Miaille en guise d'introduction à sa conférence.

Dans ce contexte et en faisant référence à une série de mesures prises en matière de réglementation des conditions des émigrés, voire de la fameuse ordonnance de 1945 jusqu'à la loi Barre-Bonnet-Stoléru, M. Miaille a démontré, après une analyse approfondie de la nature juridique de ces textes, la spécificité du droit applicable aux immi-

grés par rapport à celui régissant les nationaux français.

Sur ce point, le conférencier devait dire qu'il s'agit là d'un droit d'exception, essentiellement administratif et donc précaire.

Cela étant, le conférencier s'est interrogé par la suite, dans les deux parties de sa conférence intitulées respectivement « les droits des immigrés » et « les immigrés et le droit », sur l'évolution de la politique de l'immigration sous le gouvernement de Giscard, période marquée par « l'aggravation de cette politique, notamment par des campagnes raciales puisque l'émigré étant considéré comme la cause principale du chômage en France », et sous le président Mitterrand, période qui se caractérise par une souplesse des mesures régissant la condition des immigrés en France.

A ce titre, M. Miaille précise également « que cette politique

hésitante d'immigration » du président Mitterrand, se présente sous trois formes différentes. On parlera tout d'abord des mesures d'enthousiasme prises en faveur des immigrés (voir la décision de M. Deferre, ministre de l'Intérieur, du 26 mai 1981 : « il n'y aurait plus d'expulsion d'étrangers de France »); par la suite, de la liberté d'association des étrangers (octobre 1981), suivie d'une opération de régularisation de la situation de 130 000 immigrés; enfin, « d'un arbitraire décentralisé au niveau des collectivités locales », puisque, désormais, l'immigré sera soumis à un certificat d'hébergement visé par le maire qui juge de l'opportunité, pour son établissement en France (décret de mars 1982).

D'autre part, et pour illustrer davantage cette période de remise en cause de la condition des immigrés, M. Miaille a cité comme

exemple la grève (début 1984) des travailleurs chez Talbot-Poissy, suite à une mesure de licenciement touchant les travailleurs immigrés.

Mais, de tout cela, le conférencier déduit que le problème de l'immigration doit être posé non pas en termes de réglementation, c'est à dire de régime juridique applicable à l'immigré, mais plutôt en termes de rapports sociaux qu'il faudrait revoir.

Autrement dit, il ne s'agit pas là de produire plus de droits aux immigrés, mais faudrait-il penser à refaire une autre réglementation à leur égard qui tiendrait compte, selon Miaille, de leurs traditions, mode de vie, etc...

Sur ce point, le conférencier a conclu en disant que la question de l'immigration est plus une question de rapports sociaux qu'une question de rapports juridiques.

(APS)

## COLLOQUE SYNDICAL PANAFRICAIN DE DAKAR

### L'émigration africaine et la crise

« Les travailleurs africains, naguère une main-d'œuvre sollicitée, sont devenus actuellement les premières victimes de compressions de personnels dans les pays industrialisés », a déclaré M. Samba Yela Diop, ministre de l'Hydraulique et secrétaire du parti socialiste sénégalais pour les affaires syndicales, en ouvrant, le 7 mars à Dakar, un colloque syndical panafricain sur « le travailleur africain et la crise économique ».

M. Diop a ensuite préconisé l'élaboration d'un code déontologique de travail de l'émigré. Un tel code, a-t-il précisé, serait une contribution constructive à la coopération du travail, en vue d'en faire une composante à part entière de la coopération Nord-Sud, et

permettrait d'affirmer le droit au retour de l'émigré dans des conditions décentes, ainsi que son droit à une formation professionnelle adaptée aux réalités économiques de son pays d'origine.

« Chaque pays est maître de son économie et de son emploi, mais il doit exercer sa souveraineté dans le respect de la personne humaine et des droits acquis par le travailleur », a-t-il conclu.

De son côté, M. Madia Diop, secrétaire général de la confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS), a analysé le retour massif prévu des travailleurs émigrés dans leur pays d'origine comme un objectif visant à « mettre à genoux » les Etats africains,

« afin de les soumettre à terme aux exigences et aux contraintes des monopoles capitalistes des pays industrialisés ».

Compte tenu de ces menaces, a déclaré M. Madia Diop, les peuples, les organisations syndicales et les gouvernements africains doivent impulser et animer l'unité et la solidarité africaine.

Pour sa part, M. Jean Vanderveken, secrétaire général de la confédération internationale des syndicats libres (CILS), a relevé que le fardeau de la crise économique mondiale est essentiellement porté par les travailleurs africains urbains et ruraux.

Il a ensuite souligné que près de la moitié de la population active du continent africain n'a pas d'em-

ploi, que la pauvreté affecte 70 à 90 % de la population rurale, que l'Afrique dépend de l'aide internationale pour un quart de ses besoins alimentaires, et que ses dettes s'élèvent déjà à 90 000 millions de dollars.

Le colloque de Dakar, qui s'est poursuivi jusqu'au 9 mars, a regroupé une quarantaine de syndicats africains ainsi que des représentants de syndicats européens, américains et asiatiques.

Outre l'impact de la crise mondiale sur l'Afrique, le colloque a examiné les problèmes de l'agriculture et du développement rural, les sociétés transnationales dans l'économie africaine, et le rôle des syndicats dans le développement.

(APS)

## Programme de la confrontation sur les étrangers en Europe.

Les 20-21 mars à Strasbourg

« Les étrangers en Europe : Une menace ou un atout ? ». Tel est le sujet d'une importante confrontation que l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe organisera, les 20 et 21 mars prochains, au Palais de l'Europe à Strasbourg (voir la Semaine n° 75).

Une centaine de participants (ministres, parlementaires, représentants de communautés étrangères, des médias, de syndicats...) sont attendus à cette confrontation dont le but sera d'informer l'opinion publique sur les raisons de la présence d'étrangers en Europe,

afin de la sensibiliser aux dangers de la xénophobie et du racisme. Ce débat coïncidera d'ailleurs avec la journée internationale de lutte contre le racisme (21 mars).

Trois thèmes sont inscrits au programme de la confrontation :

— **Thème 1** : présence des étrangers (hier, aujourd'hui, pourquoi ?)

— Quels furent leurs rôles en venant occuper les emplois négligés par les travailleurs nationaux et en contribuant ainsi au développement économique et social des années 60 et 70 ?

— Quelle est encore l'importance de leur rôle dans les circuits économiques actuels et les problèmes démographiques des sociétés d'accueil ?

— Comment les médias aident-ils les populations autochtones à comprendre ces éléments ?

— **Thème 2** : Hostilité à l'égard des étrangers (pourquoi ? comment ?)

— Quelles sont les raisons qui motivent les attitudes et mouvements d'hostilité envers les étrangers ? comment se manifestent-ils ? Qui les attisent ?

— Quelle est la responsabilité des milieux politiques, des milieux socio-économiques, des médias et autres à cet égard ?

— **Thème 3** : Insertion des étrangers dans les sociétés d'accueil (comment ?).

— Faut-il favoriser l'insertion des étrangers dans les sociétés d'accueil et par quels moyens ?

— Quels rôles devraient jouer les médias, l'enseignement, l'action socio-culturelle et le monde politique et social en cette matière ?

M.A.

# INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES AU PAYS

## Les efforts du M.E.R.S.

*Le 14 avril 1983, l'Amicale des Algériens en Europe et le ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ont signé une convention de collaboration et d'échanges. Le texte mettait ainsi au point les conditions d'accueil des nouveaux bacheliers enfants de travailleurs résidant à l'étranger, ainsi que les conditions d'échanges et de collaboration entre les universités nationales et les délégations régionales de l'AAE.*

Cadre juridique original, cette convention aura permis de développer encore plus les intentions et les actions destinées à intégrer le maximum d'enfants émigrés dans les établissements universitaires de notre pays, en prenant en compte, de façon très volontariste, les aspects non seulement pédagogiques mais aussi culturels et sociaux.

C'est ainsi que, souvent, il a fallu résoudre des questions délicates ayant presque toujours trait au problème des équivalences mais également à celui des titres de transport, d'accueil aux aéroports (surtout pour les jeunes filles), d'hébergement, etc...

Dans chaque circonstance, les responsables du M.E.R.S., et d'abord ceux de la Direction des Affaires Sociales et Culturelles dont dépend le Bureau Central des Emigrés, ont œuvré avec diligence et efficacité, s'employant à résoudre de leur mieux des difficultés de toute nature.

On se souvient qu'à l'époque, dans un entretien avec la presse nationale, MM. Abdelhak BRERHI et Abdelkrim SOUICI, respectivement ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique et président de l'A.A.E., avaient souligné la portée politique et la dimension sociale, culturelle et psychologique d'une telle action, soulignant qu'elle vise non seulement à intéresser un maximum de lycéens(nes) en Europe (France et Belgique surtout), à démontrer qu'il est préférable d'effectuer ses études supérieures au pays mais aussi à soustraire la jeunesse algérienne émigrée aux contrecoups de la crise de l'enseignement et de la sélection douteuse dont elle est l'objet dans les systèmes éducatifs des pays d'accueil...

### DES INTERROGATIONS

Dans un tel contexte, nous avons signalé le périple effectué par une importante délégation du M.E.R.S. en mars 1983 dans plusieurs délégations régionales de notre organisation. Conduite par M. Brahim Abdelli, directeur de la DASC, cette délégation, composée de recteurs, vice-recteurs, responsables administratifs, enseignants et étudiants enfants de familles résidant en France, a tenu plusieurs réunions à Lyon, Marseille, Lille etc. avec les lycéens(nes) et leurs parents, répondant à toutes leurs interrogations sur le processus d'insertion dans les universités nationales.

En 1983, notre pays comptait 16 universités, 8 grandes écoles et insti-

tuts supérieurs, 12 centres universitaires, 23 centres de recherche... Cette infrastructure qui n'a rien à voir avec ce dont nous disposions en 1963 — le centre universitaire d'Alger qui comptait moins de 300 étudiants contre 100 000 aujourd'hui pour 16 villes universitaires — doit permettre à notre communauté résidant en Europe de sauvegarder l'avenir de ses enfants, en encourageant leur retour au pays.

Dans ces moments particulièrement difficiles pour notre communauté, et à l'heure où tout le monde s'accorde pour dire au nom de l'inéluctable restructuration des industries que le départ des étrangers est impératif, il est bon que les familles sachent que :

— le M.E.R.S. offre de réelles facilités d'intégration dans les établissements universitaires nationaux. L'octroi de la chambre en cité et celui de la bourse sont automatiques. De même, l'inscription pédagogique lorsque ne se pose aucun problème concret d'équivalence des diplômes. Sinon, il appartient au Bureau Central de recenser toutes les possibilités existantes et d'en discuter avec le candidat ou la candidate ;

— JUSQU'EN 1987, LE MERS ACCORDE ET ACCORDERA DE NOMBREUSES DEROGATIONS POUR PERMETTRE AUX CANDIDATS(ES) DE SUIVRE LA FILIERE DE LEUR CHOIX ;

— dans le cas des filières partiellement ou totalement arabisées, le MERS accorde une année de bourse pour effectuer une formation intensive dans les C.E.I.L. ;

— enfin, chaque fin d'année universitaire, les étudiants et étudiantes enfants de familles

résidant à l'étranger reçoivent un billet d'avion gratuit pour aller passer leurs vacances avec leurs parents.

### QUELQUES PROBLEMES

En décembre dernier, le MERS a eu quelques problèmes avec le ministère des Finances concernant la justification comptable de certaines dépenses (notamment le transport) qui ne sont régies par aucun texte, et seul un arrêté inter-ministériel a permis de débloquer la situation.

Ceci pour dire tous les efforts déployés par les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur, principalement dans le domaine pédagogique, social et culturel pour réaliser cette noble tâche. La présence de M. Abdelhak BRERHI aux côtés de nos étudiants commémorant le 17 octobre à Alger, son télégramme aux familles de ces jeunes gens et jeunes filles les assurant de « toute la sollicitude des responsables... », les nombreux cas particuliers patiemment et méthodiquement examinés puis résolus (comme par exemple celui de cette jeune fille qui nous avait écrit en 1982 pour s'étonner des suites données à son dossier et qui, en juin 1983, connut une grande joie en recevant la dérogation ministérielle indispensable, son BAC G1 ne donnant pas accès à l'université...) tout cela témoigne de ces efforts.

Ainsi, durant cette année 1983-1984, environ 300 nouveaux étudiants sont venus rejoindre les 600 déjà installés dans les différentes villes universitaires du pays. Pour renforcer l'action et élargir les possibilités, dès cette même rentrée, la D.A.S.C. a prévu la participation de sélections sportives de l'A.A.E. aux Universiades et aux championnats universitaires nationaux.

Soucieux de faire toujours mieux, le M.E.R.S. considère que le problème le plus préoccupant à l'heure actuelle demeure celui de l'information. C'est pourquoi ses responsables souhaitent, dans le cadre de la convention de collaboration et d'échanges, envoyer des universitaires dans les régions de l'A.A.E. aux fins de rencontres-débats avec les familles et organiser le 17 octobre des manifestations pour mieux expliquer au pays la situation de notre communauté résidant à l'étranger. A l'heure de la restructuration des industries dans les pays d'accueil, combien utiles seraient de telles initiatives...

A.C.

### ETUDIANTS ET LYCEENS ALGERIENS ENFANTS DE RESIDENTS A L'ETRANGER

**Vous êtes en classe de Terminale,  
Vous obtiendrez probablement votre bac,  
Vous êtes déjà étudiant,**

votre projet est-il de poursuivre des études supérieures ?  
Vous pensez déjà à une filière ? A un métier ? Aux possibilités de le réaliser ?

L'Université algérienne — la vôtre — vous offre les moyens de votre projet et peut-être de votre désir de retourner au pays.

Selon la série de votre baccalauréat, vous accédez à l'une des innombrables filières enseignées dans six universités, douze centres universitaires et huit grandes écoles réparties sur l'ensemble du pays.

### VOUS AVEZ AUTOMATIQUEMENT

une bourse (ou un présalaire pour certaines filières), une chambre en cité universitaire, le bénéfice des œuvres universitaires (restaurant, transport, sécurité sociale...)

Pour de plus amples informations sur les études supérieures (carrières universitaires, durées de formation, équivalences...) il vous suffit d'écrire au :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Bureau Central des Etudiants Enfants de Résidents à l'étranger  
1, rue Bachir Attar (Place du 1<sup>er</sup> Mai), ALGER - Tél. 65.07.96**

# Renforcement des relations algéro-tunisiennes

« Satisfaction quant à l'évolution positive de la coopération entre l'Algérie et la Tunisie » et « Volonté d'élargir et d'approfondir cette coopération dans l'intérêt des deux peuples ». La teneur de ces propos réaffirme une fois de plus le resserrement des liens entre les deux pays frères du Maghreb. Ils sont contenus dans le communiqué commun signé le 5 mars, à Tunis, entre le Parti Socialiste Destourien et le Parti du Front de Libération Nationale, à l'issue d'une visite officielle de plusieurs jours en Tunisie de M. Mohamed Chérif Messaadia.

Le responsable du secrétariat permanent du comité central, accompagné d'une importante délégation du parti FLN, avait représenté l'Algérie à la célébration du cinquantième anniversaire du Parti Socialiste Destourien avant d'effectuer une visite qui lui a permis de rencontrer les responsables de ce parti et du gouvernement tunisiens. Il a éga-

lement été reçu par le président Bourguiba et son épouse.

La visite s'est soldée par la signature d'un communiqué commun et d'un protocole d'accord définissant les grandes lignes de la coopération entre le parti FLN et le PSD et les moyens de les renforcer davantage, conformément aux directives des présidents Chadli Bendjedid et Habib Bourguiba. « Nous poursuivrons nos efforts sans relâche dans le domaine de la coopération et de la complémentarité, et nous conjuguons notre action en vue d'éliminer tous les obstacles qui se dressent sur la voie de l'édification du Maghreb Arabe », a déclaré en substance M. Messaadia avant de regagner Alger.

Outre le « caractère spécial » des relations entre l'Algérie et la Tunisie, les deux partis ont souligné leur identité de vue concernant la situation dans le Maghreb et le

Machrek arabes. Ils ont réaffirmé leur solidarité avec la lutte du peuple palestinien, sous la direction de l'OLP, son unique et légitime représentant. Ils ont également lancé un appel pressant à l'Irak et à l'Iran pour mettre fin à leur guerre fratricide et sanglante.

Pour ce qui est de la situation au Nord-Ouest de l'Afrique, les deux partis ont exprimé de nouveau leur « appui aux résolutions sages adoptées par l'OUA, l'ONU, ainsi que les recommandations du mouvement des pays non-alignés, résolutions qui reconnaissent au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination et à l'indépendance ». « A cet effet, ajoute le communiqué, et conformément à la résolution 104 du 19<sup>e</sup> sommet de l'OUA, les deux parties demandent l'ouverture de négociations directes entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc, et l'organisation d'un référendum d'autodétermination ».

## CONSEIL DES MINISTRES

# Création d'une revue économique

La contribution et le rôle du service national dans l'effort de développement économique et social du pays, la création d'une revue économique nationale, et enfin, la préparation du prochain pèlerinage à La Mecque. Tels étaient les points examinés par le conseil des ministres, réuni le 7 mars dernier.

Concernant le premier point, il a été souligné que le service national constitue un élément à même de dynamiser et de mener à bien des programmes d'investissement. Le président Chadli Bendjedid a mis l'accent, à ce sujet, sur le nécessaire renforcement des potentialités du service national et l'opportunité qu'il représente pour les jeunes de contribuer largement au développement du pays, notamment par l'amélioration de son encadrement technique et l'intégration de son intervention à celle des autres moyens nationaux de réalisation dans le cadre des programmes d'action planifiés.

Le conseil des ministres a ensuite adopté un projet de création d'une revue économique nationale destinée à un large public. Celle-ci aura à assurer une information régulière accessible à tous, sur l'évolution du développement national en évaluant les progrès réalisés. Cette revue aura également à fournir aux administrateurs, opérateurs et agents économiques les éléments de

référence (statistiques, indicateurs et réglementation) et les analyses susceptibles de les aider à mieux s'imprégner des problèmes d'actualité économique.

Enfin, à la lumière de l'évaluation des conditions

de déroulement du précédent pèlerinage, le conseil des ministres a pris de nouvelles mesures, notamment financières, en relevant l'allocation attribuée à cet effet. Le président de la République est intervenu sur ce point pour recommander une coordination des efforts de l'ensemble des secteurs concernés afin d'améliorer davantage les conditions d'accomplissement de cette obligation religieuse.

## Prochaine refonte du code de la route en Algérie

Une commission interministérielle est en train de mettre au point de nouvelles règles de circulation routière en Algérie. Le projet fixant ces nouvelles règles devrait être soumis au gouvernement en juin prochain avant de passer à l'assemblée nationale.

Les ministères des Transports, de la Santé, des Travaux publics, de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que la D.G.S.N. et la gendarmerie nationale, participent à l'élaboration de ce projet qui devrait comprendre une série de nouvelles mesures. On parle déjà de port obligatoire de la ceinture de sécurité, de limitation de vitesse sur autoroutes et routes nationales, de réglementation spécifique de la circulation sur autoroutes, de permis de conduire temporaire, de pistes cyclables, d'amendes plus sévères en cas d'infraction etc...

## Condoléances

La rédaction de la Semaine de l'Emigration présente ses sincères condoléances à M. Brahim Ab-

delli, directeur de la D.A.S.C. au ministère de l'Enseignement supérieur, à la suite du décès de son beau-frère.

## En bref...

• La Banque Nationale d'Algérie (BNA) organisera dans le courant des mois de mars et avril un séminaire national (à Alger) et des séminaires régionaux (à Alger, Oran et Constantine) sur les relations banque-entreprises. Il s'agira de rechercher une harmonisation des méthodes de travail entre la BNA et les entreprises publiques nouvellement créées dans le cadre de la restructuration.

• UN NOUVEAU BILLET DE BANQUE de 10 dinars a été mis en circulation le 10 mars par la Banque Centrale d'Algérie.

Le recto de ce billet, d'une tonalité bistre-verdâtre, représente une locomotive tirant un train sur fond de paysage des Hauts Plateaux algériens.

Le verso, quant à lui, comporte un paysage du Sud (Tassili-Hoggar) et un monument typique d'une ville du sud.

Le colonel Maaouya Ould Sid Ahmed Taya, Premier ministre et ministre de la Défense mauritanien, a été relevé de ses fonctions. Un communiqué publié le 8 mars à Nouakchott indique que c'est le président Ould Haidallah qui assumera désormais ces fonctions.

• LE COMITE DE SURVEILLANCE DE L'OPEP, qui regroupe les ministres de l'énergie de l'Algérie, des Emirats Arabes Unis, du Venezuela et de l'Indonésie, s'est réuni les 9 et 10 mars derniers à Vienne.

Les quatre ministres ont ainsi passé en revue l'état actuel du marché pétrolier afin de présenter des recommandations à la prochaine conférence ministérielle de l'OPEP.

• La 40<sup>e</sup> session ordinaire du conseil des ministres de l'OUA a pris fin le 5 mars à Addis Abeba. Le conseil a examiné le budget de l'Organisation et a discuté du problème de l'Afrique australe. Une résolution a été adoptée, réaffirmant le soutien de l'OUA à la Namibie et exprimant compréhension et sympathie à l'Angola et au Mozambique.

# Les femmes algériennes à Champigny

Pour les femmes algériennes du département de Champigny, c'est le dimanche 4 mars qu'a été célébrée la journée internationale des femmes, au cours d'une fête organisée par l'Amicale des Femmes Algériennes, sous l'égide de l'A.A.E. Ce comité départemental de l'Amicale (Vitry) compte 15 000 Algériens, aussi nombreuses furent les femmes algériennes qui étaient présentes à la salle Youri Gagarine à Champigny, accompagnées de leurs époux et de leurs enfants. Un spectacle de musique, de chant, de danse était organisé, en même temps qu'un débat sur les problèmes qui concernent aujourd'hui les femmes algériennes en France.

A ce propos, le responsable départemental de Vitry, M. Aïdi Abderrahmane, devait rappeler que les femmes algériennes étaient la base de la cellule familiale.

« Il faut que nos enfants n'oublient pas leur culture, leur pays. Faire revivre notre culture et être fier d'être algérien est une des tâches de la femme algérienne, pour combattre le grand danger qui frappe nos enfants, le danger de « déculturation », devait-il notamment souligner.

Pour Mme Lami Tassaadit, responsable des activités de la région ouest qui a mis sur pied cette journée, en collaboration avec M. Laref, responsable de Champigny et Mmes Taïbi et Bouzidi ainsi que tous les autres militants, cette journée symbolise toutes les luttes que les femmes ont menées pour leur émancipation politique et leur promotion tant économique que sociale ou politique.

Pour les femmes du Tiers-Monde, cette journée symbolise leur émancipation et leur engagement dans les justes combats de libération nationale. Cette journée, devait souligner Mme Lami, doit nous rappeler que beaucoup de femmes à travers le monde sont encore engagées dans les luttes pour la reconquête de leurs droits nationaux, notamment les sœurs palestiniennes et sahraouies.

## LUTTER CONTRE LES PREJUGES

En ce qui concerne la femme algérienne, cette journée est le symbole de sa participation et de sa lutte acharnée pour la libération du pays. Elle traduit également sa participation à la reconstruction du pays après l'indépendance, et aujourd'hui, à la tâche de l'édification nationale. En tant que composante essentielle de la société algérienne, la femme se voit garantir tous les droits par la charte nationale, document politique de

base. Ces droits entrent dans les faits parallèlement à l'évolution socio-économique et politique de la société algérienne.

Cette force, a encore indiqué la responsable de l'organisation, que la femme a su mettre au service des idéaux sacrés du 1<sup>er</sup> novembre 1954, elle doit savoir les mettre à son service, pour lutter contre les préjugés et les conceptions rétrogrades, et pour s'opposer à l'image déformée que l'occident veut donner à la femme dans notre société musulmane. En effet, c'est à travers l'image de la femme que l'occident tente de porter atteinte aux peuples et aux sociétés. L'Islam, religion de progrès, fait une place de choix à la femme dans la société musulmane.

Cette journée du 8 mars est aussi un

symbole pour la femme algérienne vivant en France. Celui de son engagement et de sa participation pour le combat libérateur, et aujourd'hui de son attachement profond au pays et aux valeurs de notre société.

Pour les femmes algériennes vivant en France, cette journée est l'occasion de réfléchir sur leurs problèmes spécifiques. Elles ont en effet subi le plus les contraintes socio-économiques et le choc culturel. Aussi ont-elles un rôle prépondérant à jouer pour la cohésion de la communauté algérienne où la dimension familiale est essentielle.

Mme Lami devait également lancer un appel pour que les femmes algériennes renforcent les rangs de l'organisation où elles peuvent le mieux jouer pleinement leur rôle de sauvegarde des valeurs culturelles, de cohésion de la famille, d'éducation des enfants et inculquer le sentiment national et patriotique à la jeune génération. Dans cette période difficile, où les familles algériennes sont confrontées à de grands problèmes, c'est dans l'unité et la solidarité de la communauté algérienne et au sein de l'organisation que tous ces problèmes peuvent être résolus.

C.H

## Historique de la Journée Internationale de la Femme

La journée du 8 mars plonge ses racines au plus profond de l'histoire du mouvement ouvrier international.

Dans les années 1850, à New York, les ouvrières de l'habillement travaillent seize heures par jour dans des pièces étroites, souvent sans fenêtres. Leurs salaires n'excédaient pas quatre dollars par semaine. Les mouvements revendicatifs n'étaient pas rares. En 1835, à Philadelphie, après trois semaines de grève, les dix heures avaient été acquises. En 1840, la « National Trade Union » (les syndicats) les avait obtenus pour tous les employés du gouvernement fédéral.

Le 8 mars 1857, les confectionneuses envahissent la rue pour obtenir les « 10 heures », « des pièces saines et claires pour travailler », « des salaires égaux à ceux des tailleurs ». Dans le meeting qu'elles tiennent le soir du 8 mars 1857, les couturières américaines jurent de se retrouver chaque année à la même date. Le souvenir de ce 8 mars fut si vivace dans les esprits que c'est cette date que proposa la grande militante allemande Clara Zetkin à la conférence de Copenhague, en 1910, pour une journée internationale des femmes symbolisant leur lutte pour la paix et pour leur libération. C'est aujourd'hui une vieille tradition dont les pages glorieuses sont nombreuses.

Dès 1911, sur les bases de l'appel de Clara Zetkin, la journée internationale des Femmes est célébrée en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis.

En 1914, en France et en Allemagne, des manifestations ouvrières se déroulent pour la paix et notamment pour la libération de Rosa Luxembourg, militante allemande que Guillaume II maintient en prison parce qu'elle s'était dressée contre la guerre qui se préparait. En 1915, en Norvège et en Suisse, les femmes reprennent le mot d'ordre de Clara Zetkin : « guerre à la guerre ».

Deux ans plus tard, en 1917, en pleine guerre mondiale, les femmes de Saint-Petersbourg (Leningrad) descendirent la perspective Newski pour réclamer « du pain et la paix ».

C'est également en 1917 que les midinettes de Paris manifestent pour leurs « vingt sous » et pour la paix.

Au cours des années d'après guerre, le 8 mars est marqué dans différents pays par des manifestations de femmes qui se déroulent dans des conditions difficiles et qui sont l'objet de répression de la part des gouvernements.

En France, en 1925, un grand meeting se tenait à Paris le 11 mars contre la vie chère et contre la guerre.

En 1925, la journée internationale des femmes était célébrée par la tenue de réunions à Paris, dans la Seine, cependant que le 27 mai 5 000 ouvrières françaises étaient rassemblées dans la salle de la Grange aux Belles.

## LIBAN

### La conférence de réconciliation nationale

Le conseil des ministres libanais a officiellement abrogé, le 5 mars, l'accord libano-israélien du 17 mai dernier.

Suite à cette décision, la conférence de réconciliation nationale, dont la première session a eu lieu à la fin octobre dernier, devait reprendre ses travaux le 12 mars à Lausanne (Suisse).

A cet effet, le président libanais, M. Amine Gemayel, avait adressé des invitations à MM. Walid Joublatt, président du parti so-

cialiste progressiste, Nabih Berri, président du mouvement Amal, Souleimane Frangié, ancien chef de l'Etat et Rachid Karamé, ancien Premier ministre, tous représentants de l'opposition; à MM. Saeb Salam, ancien Premier ministre et Adel Osseirane, ancien président du parlement, tous deux représentants les factions dites « centristes »; et, aux représentants des organisations de droite, MM. Pierre Gemayel, chef des Kataeb, et Camille Chamoun, pré-

sident du Front National. La Syrie et l'Arabie Saoudite ont été invitées par le gouvernement libanais à participer à la conférence en qualité d'observateurs.

Le gouvernement libanais et toutes les parties intéressées ont élaboré des documents de travail définissant les grandes lignes des réformes politiques, économiques et sociales à opérer au Liban. Une fois adoptées, ces grandes lignes seront soumises à un gouvernement d'union nationale qui en ferait des lois qui seront présentées au Parlement.

## En souvenirs de quinze confrères

L'Union des Journalistes Algériens (UJA) a commémoré, le 8 mars, le souvenir de quinze journalistes algériens, morts, il y a dix ans, dans un accident d'avion au Vietnam.

Un hommage particulier a été rendu à la mémoire de ces collègues morts dans l'exercice de leur fonction.

L'équipe rédactionnelle de « La Semaine » s'associe à cet hommage et se recueille avec émotion devant leur mémoire.

# —La vie des régions

ALGERIENS EN RFA

## Election d'un comité local

Un comité local de l'A.A.E. a été élu à Mannheim, en Allemagne Fédérale, présidé par M. Smichi, responsable de l'Amicale, et les trois élus, MM. Bohafs, Baouche et Djaoud. La réunion a traité également des problèmes de retraite qui se posent à notre communauté en RFA, la possibilité de retour en Algérie, ainsi que les problèmes se posant aux enfants algériens. Durant cette séance de travail, les militants ont discuté des derniers développements de la vie politique au pays, notamment le V<sup>e</sup> congrès du FLN.

L'émigration algérienne en RFA date de la seconde guerre mondiale. Elle s'est accrue pendant la lutte de libération et, actuellement, elle arrive à l'âge de la retraite, pour la plupart des membres de la communauté. Les problèmes qui se posent à ce niveau viennent du fait qu'il n'y a pas encore d'accords entre l'Algérie et la R.F.A. en ce qui concerne la Sécurité sociale. Aussi, dans les réunions, les problèmes qui sont soulevés sont essentiellement les retraites, les problèmes de la 2<sup>e</sup> génération en ce qui touche la réinsertion. Il faut noter que l'émigration algérienne en R.F.A. a une qualification professionnelle élevée. Sa réinsertion est particulièrement importante, ses besoins en logement et la scolarité de ses enfants au pays étant le souci essentiel. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'ouvriers qualifiés qui apporteront une compétence appréciable aux différentes branches socio-économiques du pays. ■

## REGION CENTRE

### Les jeunes s'organisent

Dans la Région Centre, les activités en direction des jeunes se développent à grand train.

Au cours des deux dernières semaines, plusieurs réunions ont été tenues, notamment à Chalon-sur-Saône où, en présence des responsables locaux de l'AAE et du responsable départemental chargé des activités de la jeunesse, M. Amar Djebara, une nombreuse assistance s'est regroupée.

Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont été à la base de cette initiative dans le but de poser les problèmes sociaux et culturels auxquels ils sont confrontés. C'est pourquoi les débats ont surtout porté sur les dispositions prises par le gouvernement algérien en leur faveur : colonies de vacances, cir-

cuits « connaissance de l'Algérie », stages de formation P.E.P. et sport.

Une autre réunion s'est tenue à Bourgoin-Jallieu. Elle a rassemblé un grand nombre de jeunes qui ont tenu à s'organiser dans leur association, l'Amicale des Algériens en Europe, pour vaincre l'ennui et la solitude qui est leur lot quotidien.

Au cours de cette réunion, ils ont surtout parlé de leur devenir. Ils ont également évoqué les questions organiques et les problèmes des activités culturelles et du sport.

A ce propos, ils ont étudié favorablement la proposition de création d'une section de boxe française.

## REGION SUD

### Deux équipes de football à l'honneur

La journée du dimanche 4 mars 1984 a vu la consécration de nos deux clubs de football à Marseille, c'est ainsi que notre région vient de voir l'aboutissement d'une année d'efforts et de sacrifices pour le maintien et l'essor du football et des autres sports en général.

En effet, nos deux clubs marseillais se retrouvent premiers avec l'assurance de monter directement en première division district au lieu de passer par la promotion.

Le football prend tout son sens



#### Derboukas et réception : c'était la fête.

lorsque l'on sait que pour les deux rencontres il y avait près de 3 000 spectateurs.

Tout d'abord les jeunes du Sporting Club des Algériens de Marseille avaient donné le ton en écrasant la jeunesse de Maccabi par 3 buts à 1, et, ensuite, la Jeunesse Sportive des Algériens de Marseille a détroné le Football Club de Longchamp en le battant par 4 buts à 3.

Pour ces deux matches, le public nous rappela, pour un jour, les liesses du football en Algérie, avec les « Djibouha ya louleds », les derboukas et les karkabous.

Les jeunes de l'UNJA ont offert une réception aux jeunes footballeurs et, cela, malgré l'aphonie générale.

La voix était éteinte, mais le cœur y était.

## Les lecteurs nous écrivent

### Heureux

Je suis un ancien chef de cellule de l'Amicale, région de Paris 18<sup>e</sup>, rue Affre notamment. J'ai été, en même temps, membre diffuseur de « l'Algérien en Europe ».

Actuellement, j'ai trouvé du travail en Algérie, je suis heureux. Je demande à Dieu que tous les émigrés rentrent dans leurs pays dans de bonnes conditions.

Je félicite le journal « La Semaine » pour les efforts qu'il fait pour défendre les intérêts de nos émigrés.

J'ai été chef de cellule à l'Amicale de 1965 à 1968 date de mon retour en Algérie.

Actuellement je suis ouvrier dans une société nationale et je suis membre du parti FLN.

Ce sera une grande joie pour moi d'assister à l'assemblée générale des cadres de l'Amicale, en mai prochain, à Lille.

Ce que je conseille à nos émigrés vivant en France, c'est de préparer leur retour dans le pays en suivant des cours pour avoir un métier dans leur vie professionnelle. Quand on a un métier, on trouve facilement du travail en Algérie.

Je félicite encore une fois le journal de l'Amicale et je félicite aussi tous les cadres et militants de l'Amicale pour leur action permanente en faveur des émigrés et de la Patrie.

Zirem Tounas  
H. Dey - Algérie

## ACCESSOIRES & PIECES AUTO

Housses - Auto radio - Alarmes - Systèmes anti-vol  
Amortisseurs Koni - Phares blancs « LP » - Bulles  
Galeries spéciales - Toits ouvrants  
Sirènes électroniques - Tous carburateurs  
Peintures au kilo - Equipements auto école  
Pièces d'origine : BMW - FIAT - SAVIEM - MERCEDES - RENAULT - PEUGEOT  
• PRIX INTERESSANTS  
• DETAXE EXPORTATION GARANTIE  
• DELAIS LIVRAISON RAPIDES

### AUTOTEC

93, av. d'Italie - 75013 PARIS (France)  
Tél. : 331.73.56

## Immigration et école

Il s'agissait au cours de ce colloque à travers débats, commissions de travail, de cerner les problèmes qui se posent à l'immigration, aux enfants de migrants à l'école plus précisément. L'école est un lieu où les pratiques interculturelles s'avèrent devenir inévitables si l'on considère la large composante d'enfants d'origine étrangère. Si l'école est actuellement inadéquate pour prendre en considération les différentes cultures de ses élèves, c'est bien parce qu'elle n'a jamais voulu prendre en compte les inégalités sociales. C'est autour de ce thème que le débat devait être axé et de propositions à la suite devaient être axé et de propositions à la suite devaient être formulées.

Les représentants de l'Amicale étaient présents à ce colloque puisque l'on notait la présence de représentants régionaux, d'un responsable départemental et la présence également de M. Belala qui représentait la Direction des Affaires Culturelles de l'Amicale. Ce colloque a rassemblé aussi de nombreux participants venus de toute la France. Le public était composé d'enseignants, de membres d'associations diverses ayant une action auprès des immigrés.

### TROIS INTERVENTIONS

Ce colloque devait commencer par trois interventions de représentants de l'ASCAMI (Association socio-culturelle et d'animation en milieu immigré). Dans un premier temps le pays de Montbéliard, nous a été présenté comme une mosaïque de communautés ethniques différentes, en rappelant les divers flux migratoires qu'a connus cette région. L'action de l'ASCAMI s'adresse à ces populations de cette région, plus précisément à l'égard des enfants scolarisés. Pour eux des animateurs bilingues se sont insérés dans les écoles maternelles et permettent aux enfants et aux parents de faire le lien entre ce que les enfants vivent à l'école et ce qu'ils vivent au sein de leur famille. Le but étant l'insertion de l'enfant de parents migrants à l'école, de prendre en compte la spécificité de la famille et de faire participer d'une manière progressive les parents à la vie de l'école. Des animateurs de quartier permettant, quant à eux, le regroupement des jeunes dans la Cité et proposent diverses activités.

Au cours des différents discours, l'accent a été mis sur le phénomène qui tend à rompre

### Les Commissions nationales à l'Immigration et à l'Education Nationale du Parti Socialiste et de la Fédération du Doubs, ont organisé un Colloque sur le thème : Immigration et Ecole : Accueil et rencontre des cultures.

les liens entre parents et enfants immigrés. Il faut, a-t-on dit, dans les communications, reconnaître l'utilisation des jeunes maghrébins, en l'occurrence, pour le travail d'animateurs et aider la création d'associations d'immigrés afin qu'ils puissent prendre en charge leurs propres problèmes.

Dans la communication de M. Lebon, du Ministère de la Solidarité Nationale, le problème de la terminologie a été posé. En effet, les appeler **jeunes migrants, deuxième génération, jeunes immigrés** suppose que ceux-ci poursuivront la trajectoire sociale de leurs parents. Le système scolaire n'est-il pas tel que les enfants issus de couches sociales défavorisées subissent l'échec scolaire fatalement, dirons-nous. Car enfin, on parle beaucoup d'échec scolaire des jeunes immigrés, mais combien d'études ont été faites et rendues publiques sur la comparaison au niveau de l'échec scolaire entre enfants d'immigrés et enfants français de même classe sociale. A ce colloque, il a beaucoup été question, de chiffres, mais nous savons que les statistiques sont à manier avec prudence ; et même si les intentions sont bonnes comme celles de certains intervenants à ce colloque, l'arme statistique peut se retourner contre ceux que l'on veut défendre. C'est ainsi qu'à vouloir dénoncer le taux élevé des jeunes d'origine étrangère dans les classes spéciales, les cycles courts, on fait passer ceux-ci pour des élèves qui font baisser le niveau de la classe.

### PEDAGOGIE INTERCULTURELLE

Il a été reconnu au cours de ce colloque, que l'école doit se diriger vers une pédagogie interculturelle, vers une reconnaissance de la part des enseignants des différentes ethnies qui composent la classe.

Trois commissions de travail ont permis aux participants d'approfondir leur réflexion autour de trois axes :

- les idées reçues à propos de la violence et la délinquance, de l'échec scolaire ;
- les différentes attitudes à

l'égard des problèmes, dus au déracinement, de l'urbanisme et de l'adaptation de l'espace scolaire, de la carte scolaire et des orientations ;

— l'accueil des enfants de migrants à l'école, l'ouverture de l'école et les pratiques interculturelles.

A chaque commission, des représentants du Secrétariat d'Etat aux Immigrés étaient présents. Une synthèse du travail élaboré dans les trois commissions nous a été par la suite présentée. L'école dans un souci de laïcité doit donner une large place au pluralisme culturel. Au terme d'*interculturel*, le terme de *transculturel* lui a été préféré car il exprime la dimension intrinsèque des différentes cultures qui se trouvent confrontées dans un même lieu à savoir l'école.

Le premier jour devait se clore par un spectacle. Des enfants Yougoslaves ont évolué sur une musique de leur pays nous proposant ainsi un voyage à travers les différentes régions de la Yougoslavie. Les costumes qui portaient ces enfants et qui étaient magnifiques et colorés avaient été confectionnés par leurs parents. Par la suite, une troupe de trois comédiens maghrébins, nous ont présenté une petite pièce de théâtre sur le thème de la préparation aux vacances de trois travailleurs et les problèmes qu'ils rencontrent à leur retour au pays et en France. La question que l'on peut se poser, après avoir vu cette pièce, c'est quel est l'intérêt d'une telle programmation ? Du point de vue artistique, ces trois comédiens avaient un mauvais jeu théâtral et les problèmes qu'ils ont abordés sous un angle humoristique, semble-t-il, n'ont réussi à faire rire que quelques-uns en mal d'un certain exotisme. Ainsi, on perçoit un certain danger se profiler. La démarche qui consiste, pour se faire reconnaître, à se modeler par rapport aux attentes de l'autre, peut être néfaste quand le regard de l'autre est chargé, quelque fois inconsciemment de stéréotypes qui confortent la société dans sa supériorité. Ainsi, présenter le travailleur immigré comme « un paumé », un exploité aussi bien par la France, que sa famille restée au

pays, surtout dans une mise en scène déficiente, n'a pas un grand intérêt que celui de conforter dans l'esprit collectif l'image traditionnelle du travailleur immigré.

### TABLE RONDE

Le deuxième jour du colloque, était consacré à une table ronde réunissant les représentants des Ministères, des Associations dont M. Belala pour l'Amicale et du Parti Socialiste. La thématique de cette table ronde était la suivante : « les possibilités que doit offrir l'école en vue de la réinsertion dans le pays d'origine ou de l'insertion dans le pays d'accueil ». Madame Lion, représentante du Secrétariat d'Etat aux Immigrés, devait établir un constat selon lequel la population immigrée s'est stabilisée et que sa présence en France est durable. Quant au retour elle a affirmé que celui-ci doit rester un choix individuel. Le débat qui s'engagea à la suite a amené M. Belala à préciser l'action de l'Amicale. L'Amicale, Organisation de travailleurs Algériens, œuvre en vue de la préservation de l'identité culturelle des ressortissants algériens. L'envoi de 360 instituteurs algériens en France, la prise en charge de ces mêmes instituteurs par le Gouvernement Algérien, la création de centres d'animation culturelle, soulignent l'effort qu'entreprend notre Gouvernement pour que la population algérienne vivant en France, garde avec son pays des liens culturels et linguistiques. Le problème des instituteurs algériens qui sont rejetés par l'équipe pédagogique des écoles où ils enseignent a été soulevé par nombre d'enseignants, de responsables et élus communaux. Le travail de ces instituteurs, logés souvent dans des conditions précaires, est d'autant plus difficile qu'ils ne sont absolument pas intégrés à l'école. Cette situation est également mal vécue par les enfants qui y voient un rejet manifeste de leur langue, de leur culture d'origine par l'école même.

M. Lebon précisera que certains travaux ont montré qu'une bonne insertion déjà dans le pays d'accueil facilite et même favorisera une meilleure réinsertion dans le pays d'origine. Le problème ne doit pas se poser en termes antinomiques, réinsertion dans le pays d'origine ou insertion en France, mais une relation très étroite doit être établie entre les deux.

Le Colloque devait se clore par l'intervention politique de Philippe Farine qui résuma les propos tenus pendant ces deux jours et exhorta le corps enseignant en particulier à prendre en considération les différentes cultures des enfants et d'œuvrer afin que la situation interculturelle se passe le plus harmonieusement possible.

Y. AMINA

« Comment l'Islam a découvert l'Europe » par Bernard Lewis

## Voyages aux pays des « Rum » et des « Ifrandj »

★ Je ne sais s'il faut être érudit, pétri d'histoire musulmane, pour saisir à sa juste valeur l'ouvrage « comment l'Islam a découvert l'Europe » (1) de Bernard Lewis. Il suffit pourtant de savoir que si, dans le passé, de nombreux Européens ont disserté sur les Musulmans en disséquant leur histoire, leurs coutumes et leurs sociétés, rares, en revanche, sont les ouvrages qui nous donnent la vision de l'autre côté du miroir.

Il aura fallu sans doute être Bernard Lewis soi-même, pour inventorier les nombreux regards musulmans qui ont été jetés sur l'Europe et nous brosser un tableau riche en citations et en détails d'où il apparaît que, tout compte fait, l'Europe et l'Occident n'ont suscité de la part des observateurs musulmans qu'un intérêt somme toute relativement mineur. Et cela jusqu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle.

### FAIBLE ATTRAIT

On peut bien entendu s'interroger sur ce faible attrait et ce manque de curiosité manifestes pour l'Europe d'avant le 12<sup>e</sup> siècle de l'Hégire, alors que l'Asie et l'Afrique avaient reçu de nombreux voyageurs et explorateurs musulmans ; quand ce n'était pas des communautés entières de musulmans qui s'y étaient déjà installées.

« Cette différence s'explique aisément, nous dit Bernard Lewis. La première raison est évidente : l'Europe occidentale, contrairement à l'Asie et à l'Afrique, avait peu à offrir, l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Chine procuraient aux musulmans toute une gamme d'articles essentiels, notamment les soieries et autres textiles, les épices et aromates, le bois de charpente, les métaux et les céramiques. L'Afrique, pour sa part, leur offrait deux marchandises capitales, l'or et les esclaves (...) Dans l'ensemble, l'Europe occidentale n'avait pas grand-chose à vendre hormis ses propres habitants (...) »

L'autre facteur, décourageant les plus intrépides des voyageurs à destination de l'Europe occidentale, était sans doute « l'intolérance féroce de ses peuples et de ses souverains », comme nous le dit l'auteur. « Dans toutes les régions arrachés aux païens ou reprises à l'Islam, nous rappelle-t-il encore, le christianisme était imposé par la force et, tôt ou tard, les musulmans devaient choisir entre la conversion, l'exil ou la mort ».

Aussi les souverains musulmans dépêchaient-ils plus volontiers en terres chrétiennes des ambassadeurs choisis parmi leurs sujets d'origine chrétienne



à la découverte de l'Europe « des barbares exotiques »

ou israélite. L'échange d'ambassades entre Charlemagne et Harûn Al Rachid — en tout quatre contacts en 797, 801, 802 et 807 — nous dit l'ouvrage, n'est mentionné que par les chroniqueurs franques.

« On a émit les plus grand doutes sur l'existence de ces missions. Si elles eurent bien lieu, elles furent cependant trop insignifiantes pour attirer l'attention des chroniqueurs arabes, car aucun d'eux n'en fait mention. Ils parlent en revanche d'une ambassade envoyée en 906 par la reine franque Berthe près du calife de Bagdad, El-Muktafi. (...) »

Soixante un ans auparavant Abderrahmane Ethani ; l'émir de Cordoue, avait déjà pris contacts avec les Vikings du Grand Nord. C'est sans doute l'un des premiers rapports diplomatiques dont ont possédé un témoignage écrit. L'ambassadeur d'Abderrahmane était un certain Yahia Ibn El Hakam al Bakri de Jaen, « surnommé al-Ghazal, la gazelle, en raison de sa beauté ». « L'ambassade pourrait avoir eu lieu vers 845 à l'une des cours vikings d'Irlande ou de Danemark. S'agit-il d'une relation authentique ou d'une invention littéraire ? » s'interroge Bernard Lewis. « L'avis des spécialistes modernes est partagé. »

Que des chroniqueurs arabes aient laissé vagabonder leurs plumes dans le sumac de leur imaginaire, sans doute. Encore que c'est aux historiens et aux spécialistes de trancher la question. Il n'empêche que même si certains écrits oscillent entre « histoire fabuleuse et géographique exacte », ils ne révèlent

pas moins un intérêt certain pour ces contrées occidentales, surtout leurs géographies. Car comme le relève l'auteur « Si l'histoire de l'Europe fut presque négligée, sa géographie continue de retenir une certaine attention ».

Ainsi ce pays des Ifrandj que nous décrit le géographe Ibn Khordadbeh vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle « les Francs ne forment qu'une seule et même confédération sous l'autorité d'un seul roi et ce régime est reconnu par tous sans opposition ni dissidence. Le nom de leur capitale actuelle, qui est une grande ville, est Bâriza (...) »

Ibrahim Ibn Yakub, ambassadeur de l'émir de Cordoue, et qui était selon toute vraisemblance, médecin de son état, et sans doute israélite d'origine comme l'indiquerait son patronyme, avait visité la France, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne et l'Irlande. De ce dernier pays il fit la relation suivante : « l'Irlande : c'est une île située dans la partie nord-ouest du sixième climat... les Vikings n'ont pas de base plus solide que cette île dans l'ensemble du monde. Elle a mille milles de conférence. Les mœurs et les vêtements de ses habitants sont ceux des Vikings. Les Irlandais s'habillent de manteaux à capuchon qui valent chacun cent dinars ; ceux des nobles sont ornés de perles. On raconte aussi qu'ils chassent, le long de leurs rivages, les petits de la baleine [bâlîna] qui est un poisson énorme dont ils appréciaient la chair quand il est jeune » (...).

Suit après une description

d'une chasse à la « bâlîna ». Récit dont Bernard Lewis nous dit qu'il « s'appuie manifestement sur des faits »... pour ajouter ensuite : « On doute cependant qu'il [l'ambassadeur] ait jamais mis les pieds sur le sol irlandais et ses informations sont probablement de seconde main. En revanche il est clair que sa description de la Bohême s'inspire d'une expérience directe. ? »

Que nous dit Ibn Yakub ? « Bohême : c'est le pays du roi Boleslav. Il s'étend de la ville de Prague jusqu'à celle de Cracovie sur une distance qu'il faut trois semaines pour franchir et longitudinalement il jouxte le pays des Turcs. Prague et une ville construite en pierres et en chaux (...) on [y] fabrique des selles, des brides et les minces boucliers de cuir en usage dans ces régions (...) Il est frappant de noter que les habitants de la Bohême ont le teint foncé et les cheveux noirs ; les blonds sont rares parmi eux... »

### « BARBARE EXOTIQUE »

Les observations pour « singulières » qu'elles fussent ne traduisaient pas moins le fait qu'à l'époque c'était l'Européen qui apparaissait comme « objet », (d'aucuns ont dit : « barbare exotique »). C'est là tout le sel de ces récits dans lesquels chaque camp, des deux côtés au miroir, pensait détenir la Vérité, la Foi et la Connaissance. N'oublions pas qu'en ces siècles-là la méconnaissance totale de l'autre faisait que si contacts il y avait, ces contacts de s'inscrivaient — le plus souvent — que dans le cadre de l'affrontement.

Bernard Lewis nous démonte le mécanisme de cette méconnaissance et s'interroge sur ses raisons tout à la fois religieuses, linguistiques voire anthropologiques.

Reste un ouvrage passionnant dont Maxime Rodinson nous dit qu'« il y a peu d'hommes, de savants qui pouvaient écrire un livre comme celui-ci, livre pourtant très nécessaire. »

Il est vrai que la réputation de Bernard Lewis n'est plus à faire. Orientaliste, il est professeur à l'Institut d'études du Proche-Orient de l'Université de Princeton et le public lui doit de nombreux ouvrages de références sur l'Islam.

Est-il nécessaire d'ajouter que « comment l'Islam a découvert l'Europe » fait partie de ces ouvrages qu'il faut avoir à portée de main dans sa bibliothèque ; car, contenant des masses de renseignements et de données, on n'a de cesse de les lire et les relire ?

LAMINE A.

(1) par Bernard Lewis  
traduit de l'anglais par Annick Pelissier.  
Postface de Maxime Rodinson.  
Edition la Découverte « Armillaire »  
1984 352 p. 130 F.

Inauguration de l'exposition du peintre Aksouh au Centre Culturel Algérien



Photos L. A.

le peintre Aksouh (à g.) et son confrère Mohamed Khetib

Le Jeudi 1<sup>er</sup> Mars, le Centre Culturel Algérien inaugurait l'exposition du peintre algérien **Aksouh**. De nombreuses personnalités ont participé à cette brillante inauguration. On pouvait noter la présence de M. La France, de l'Institut du Monde Arabe, de M. Paul

Fahy de la Ligue de l'Enseignement, de Madame Moreau, Représentante de France-Algérie, de Madame Denise Brahimi, de M. Saïbi, Trésorier Payeur Général auprès de l'Ambassade d'Algérie, et de M. Vercoutère de la CIMA. De nombreux artistes dont



M. Benanteur étaient également au rendez-vous.

Mohamed Aksouh, né en 1934, a participé à de nombreuses expositions nationales et internationales. Il fit des expositions personnelles en 1964 à Alger, en 1970 et 1972 à Paris, en 1979 à Amsterdam. Il participa également à des expositions collectives à Paris en 1964, au Grand Duché du Luxembourg en 1972, à l'Exposition Internatinal de Billon en 1974 - 1976 et 1977 et au Salon des Réalités Nouvelles en 1982 et 1983.

Avec l'exposition au Centre Culturel Algérien, M. Aksouh nous propose une rétrospective de son talent et de son art

en cinquante tableaux. Si la musique adoucit les mœurs, on serait tenté, en admirant les tableaux de M. Aksouh, de porter le même jugement sur la peinture. Ici, tout est empreint de douceur et de rêve. Les couleurs pastel dont M. Aksouh use avec beaucoup de virtuosité donnent aux tableaux une impression voilée et une dimension presque irréelle.

Le Centre Culturel Algérien au 171, rue de la Croix-Nivert à Paris, vous invite donc à venir admirer les tableaux du Peintre Aksouh.

Y. AMINA

Exposition

Enluminure italienne à la Bibliothèque Nationale (Paris)

Ouvrages de bénédictins ou les témoins d'un art haut en couleurs

★ Si vos pas vous conduisent du côté de la bibliothèque nationale rue de Richelieu à Paris, et si vous avez l'esprit œcuménique, n'hésitez pas à pénétrer dans la galerie Mazarine. Dix siècles d'enluminure italienne attendent que vos regards se posent sur les manuscrits et les miniatures témoins d'un art qui a fait florès dans les ateliers d'Outre-Monts.

L'exceptionnelle richesse du département des manuscrits de la B.N. explique la qualité de cette exposition qui propose aux visiteurs des pièces remontant jusqu'à l'Antiquité ou le XII<sup>ème</sup> siècle.

On y remarquera outre des bibles ou des bréviaires, des œuvres qui pour être plus profanes ne sont pas moins de véritables trésors d'enluminure.

Attirez l'attention sur le « traité des étoiles fixes » de l'astronome arabe Abderrahmane Assufi (903-986); traité dont on expose la traduction latine, faite vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle par un auteur anonyme. Guillaume II roi de Sicile (1116-1189) avait commandé cette traduction et avait impulsé une tradition manuscrite. Les illustrateurs se sont largement inspiré des modèles arabes; et l'évidence de la fidélité à l'iconographie orientale n'échappera pas aux spécialistes.

Signe du zodiaque tiré du « livre de l'astrologie » de Georgius Zothorus traducteur d'auteurs arabes dont Abu Ma'Shar célèbre astrologue de Bagdad, mort en 886.



(D.R.)

Autre « curiosité » la traduction latine d'« El Hawi » l'œuvre du célèbre philosophe, alchimiste et médecin arabe El-Razi.

Abu Bakr Muhammad Ibn Zakaria El Razi, avait connu une certaine célébrité au XI<sup>ème</sup> siècle, notamment à Bagdad où il avait érigé un hôpital. Il rédigea un traité de médecine « El Hawi », ouvrage consacré aux maladies. Le monde occidental, ou plutôt latin, surnommé El Razi « Rhazès ». Charles 1<sup>er</sup> d'Anjou, roi de Naples et de Sicile confiera à un médecin, dont on nous dit qu'il est d'origine juive, Faraj Ben Salim, la tâche de la traduction en latin de l'œuvre d'El Razi.

La traduction de Faraj, achevée en 1279, fut copiée en deux exemplaires. Un siècle plus tard, Charles V en commanda un troisième destiné à son médecin Guibert de Cessoy, car le « Hawi » était un ouvrage de première importance.

Cela étant, l'exposition offre un panorama tellement riche que les passionnés de livres enluminés ne sauront plus où donner du regard...

Avis donc aux amateurs !

L. A.

Exposition ouverte jusqu'au 30 mai 1984  
Bibliothèque Nationale Paris

Cinéma

CENTRE CULTUREL ALGERIEN

171, rue de la Croix-Nivert  
75015 PARIS  
Métro : Boucicaut

Dans le cadre des activités de sa Cinémathèque le Centre Culturel Algérien présente :

— « **Soleil des Hyènes** » de Redha Behi  
— Mercredi 21 mars 1984 à 16 heures  
— Samedi 24 mars 1984 à 16 heures

Les séances du Mercredi après-midi sont exclusivement réservées aux groupes scolaires.

ballet

Le Ballet Naïli à Paris

dancez maintenant...



★ Le Ballet Naïli arrive à Paris. Qu'on se le dise !

Composé d'une dizaine de danseuses et solistes, et de six musiciens au moins, le ballet s'inspire des danses « bien de chez nous », pour proposer au public des représentations riches en chatoyance et hautes en couleurs.

Comme le rappelle Saïd Hamidi, responsable des « Garagouz et Compagnie » « il s'agit tout à la fois de valoriser le folklore et la culture du Maghreb et proposer au public un spectacle qui tient ses promesses ». Le ballet Naïli est en fait, l'un des trois aspects du tryptique sur lequel repose les Garagouz. A savoir le ballet, le théâtre et la musique. Sans compte d'autres aspects annexes, mais non moins importants, du travail de la Compagnie, l'animation les expositions et la calligraphie entre autres.

Saïd Hamidi, avant d'atterrir à Montpellier où s'est fixée la Compagnie, avait déjà fait ses premières armes théâtrales en Algérie. Enfant d'Oran, il avait usé les planches de la scène à la R.T.A. en participant activement aux célèbres émissions de télévision « Nadi Oual Badi » et « El Hadiqa Essahira ».

Animateur en France, il confie volontiers s'intéresser à la dimension culturelle, qui fait parfois cruellement défaut à certains enfants de la deuxième génération. En un mot : essayer d'aider les populations immigrées à renouer avec leurs traditions et leur culture nationale.

Il est vrai que les spectacles des Garagouz, donnés par le passé dans diverses villes de province, avaient drainé un nombreux public maghrébin, composé en majorité d'enfants qui avaient reconnu dans la

gestuelle des comédiens une pratique culturelle qui était celle de leurs parents. Et par conséquent la leur.

Comme les Garagouz avaient — et ont encore — le sens de la fête, le courant est vite passé entre eux et le public. Rien d'étonnant alors de voir les spectateurs, eux-mêmes, participer activement au spectacle, complices le temps d'une représentation de la joie et de l'entrain.

Le Ballet Naïli, de son côté, se veut avant tout « reflets du Maghreb ». En dépit de la symbolique restrictive — géographiquement parlant — que pourrait faire croire son appellation. Aussi propose-t-il outre des danses typiquement ancrées dans la région des Ouled Naïl, des danses de Kabylie ou encore des danses bédouines tunisiennes.

La direction chorégraphique est dirigée par Réjane Hamidi elle-même; et il faut voir le solo exécuté par Zahia dans la « danse de la Jument » pour apprécier toute la richesse de la palette des mouvements que nous propose le ballet.

Deux heures de spectacle dans une représentation « ordinaire », dont on nous dit qu'elles apparaissent au public bien courtes, tant le charme du spectacle opère rapidement et fait tourner les aiguilles de la montre bien plus vite qu'à l'habitude.

Et si vous allez vérifiez tout ça vous mêmes ? Le ballet Naïli est au Havre le 17 mars au théâtre de l'hôtel de ville, et le 18 mars à 16 h à Paris sur la scène de Beaubourg.

L. A.

## Football

### COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

# L'Algérie qualifiée pour les demi-finales

• Bouake, (APS). En battant le 8 mars, par 2 à 0, le Ghana, champion d'Afrique sortant, l'équipe nationale algérienne de football s'est assurée la qualification pour les demi-finales de la 14ème Coupe d'Afrique des nations. Le onze de Khalef Mahiedine a mis fin aux ambitions, si grandes au départ de cette compétition de l'équipe ghanéenne, quatre fois détentrice de ce trophée.

Jusqu'à présent, seules les sélections algérienne et égyptienne se sont élevées au-dessus du lot en dominant leur deux premiers adversaires dans leur groupe respectif. Cependant, la production algérienne face au Malawi et, surtout, face au Ghana a été qualifiée, par les observateurs présents, comme étant la meilleure, jusque-là, de ce tournoi final.

En effet, si le premier match de l'E.N. algérienne face au Malawi n'a été qu'une simple formalité puisque les Algériens se sont imposés sans

pour autant forcer leur talent devant un adversaire manquant visiblement d'expérience, face au Ghana, par contre, on s'attendait à un match équilibré entre les deux équipes. Equilibré pour la simple raison que le Ghana, qui avait déjà concédé une défaite devant le Nigeria (2-1), se devait de se racheter contre l'Algérie

pour éviter l'élimination et sauver ainsi son prestige. De son côté, l'équipe algérienne, qui avait fait grosse impression contre le Malawi, n'était pas en droit de décevoir contre le Ghana.

Cette ambition de l'Algérie et la motivation du Ghana ont donné un match très agréable. Si, finalement, l'Algérie s'est imposée, ce n'est guère une surprise mais une victoire logique que l'entraîneur ghanéen lui-même reconnaissait en qualifiant l'E.N. Algérie d'équipe de grande envergure. « L'Algérie, a-t-il dit, a fait ce qu'il fallait faire et son succès est mérité ».

#### Algérie 0 - Nigeria 0

L'Algérie et le Nigeria ont fait match nul (0-0) le 11 mars après-midi au stade municipal de Bouake (Côte-d'Ivoire), pour le compte du troisième match du groupe « B » de la Coupe d'Afrique des nations.

Après ce résultat, l'Algérie rencontrera en demi-finale le 13 mars prochain, à Bouake, le Cameroun, second du groupe « A », tandis que le Nigeria affrontera l'Egypte, à Abidjan.

L'international algérien Fawzi Mansouri a quitté le 9 mars Bouake à destination de Paris via Abidjan pour participer au match Mulhouse-Bordeaux comptant pour le match aller des huitièmes de finales de la coupe de France.

#### Le Cameroun bat la Côte d'Ivoire

Le Cameroun a battu la Côte d'Ivoire 2/0 dans le dernier match du groupe « A » de la phase finale de la 14ème Coupe d'Afrique des nations, le 10 mars à Abidjan.

Les buts camerounais ont été inscrits par Roger Mila (42<sup>e</sup> minute) et Bonaventure Djonkep (62<sup>e</sup>).

La Côte d'Ivoire éliminée, le Cameroun rencontrera ainsi en demi-finale le premier du groupe « B », dont les rencontres se déroulent à Bouake.

Voici par ailleurs, le classement final du groupe « A » :

	Pts
1 - Egypte	5
2 - Cameroun	4
3 - Côte d'Ivoire	2
4 - Togo	1

L'équipe nationale égyptienne de football a terminé à la première place du groupe « A » en faisant

#### Petite victoire du Ghana sur le Malawi

Le Ghana a battu le Malawi 1 à 0 dans le dernier match du groupe « B » de la phase finale de la quatorzième Coupe d'Afrique des nations, le 10 mars à Bouake.

Le Ghana, champion d'Afrique

sortant, prend la troisième place du groupe devant le Malawi.

Les deux équipes sont ainsi éliminées, l'Algérie et le Nigeria s'étant qualifiés pour les demi-finales.

Classement final du groupe « B ».

- 1 - Algérie :
- Nigeria :
- 3 - Ghana :
- 4 - Malawi :

match nul (0/0) avec son homologue togolais, le 10 mars à Abidjan.

#### Egypte (0) - Togo (0)

## Athlétisme

### BOUNNOUR ET L'ALGERIE DOMINENT LES 33<sup>e</sup> CHAMPIONNATS MILITAIRES DE CROSS

Les 33<sup>e</sup> championnats du Conseil international des sports militaires de cross country se sont clôturés le 9 mars en fin d'après-midi, à l'hippodrome de Ksar-Said, à Tunis, par la consécration de l'athlétisme algérien, en particulier, et celui du Maghreb de manière générale.

Ayant participé aux épreuves de cross court messieurs (4 512 m) et

de cross long (11 332 m), l'Algérie a remporté les trophées de ces deux compétitions au classement par équipes, et celui de l'individuel dans les 12 000 m remporté par le jeune Bounnour Abderrezak qui a couru la distance en 33'16", devant le Tunisien Fathi Baccouche (33'21") et le Belge Alex Hageslesten, en 33'37".

Dans l'épreuve du cross court,

l'Algérie a remporté la première place du classement par équipes (23 pts) devant l'Italie (23 pts) et la RFA (53 pts).

Dans l'épreuve du cross long, les cinq premières places sont revenues à :

- Bounnour Abderrezak (Algérie) 33'16"
- Fathi Baccouche (Tunisie) 33'21"

- Alex Hageslesten (Belgique) 33'26"
- Moussa Ahmed Jouda (Soudan) 33'37"
- Abdenouz (Algérie) 33'40"

Au classement par équipes, les trois premières places sont revenues à :

- L'Algérie (1ère)
- La Tunisie (2ème)
- La Belgique (3ème)